



DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE
SICHERHEITS- UND JUSTIZDIREKTION

" Protéger la population contre les catastrophes et dans les situations d'urgence "

Analyse générale des risques de catastrophes et de situations d'urgence

APERCU DES PRINCIPAUX RESULTATS

1. Les dangers analysés

L'analyse des risques a été effectuée en 2004-2005, comme base pour l'élaboration d'un concept et d'un projet de loi sur la protection de la population.

Elle est fondée sur les informations et documents recueillis principalement auprès des services spécialisés de l'administration cantonale et de la Confédération.

Elle a porté sur 24 dangers naturels, techniques et de société, dont 17, considérés comme d'importance cantonale, ont fait l'objet d'une analyse approfondie. Ces dangers sont les suivants :

Dangers naturels

Tremblements de terre
Crues
Tempêtes (ouragans)
Vagues de froid
Vagues de chaleur
Epizooties
Epidémies

Dangers techniques

Barrages
Elévation de la radioactivité
Installations stationnaires OPAM
Transports
Grands incendies
Pannes réseaux élect
Infrastructures de communication

Dangers de société

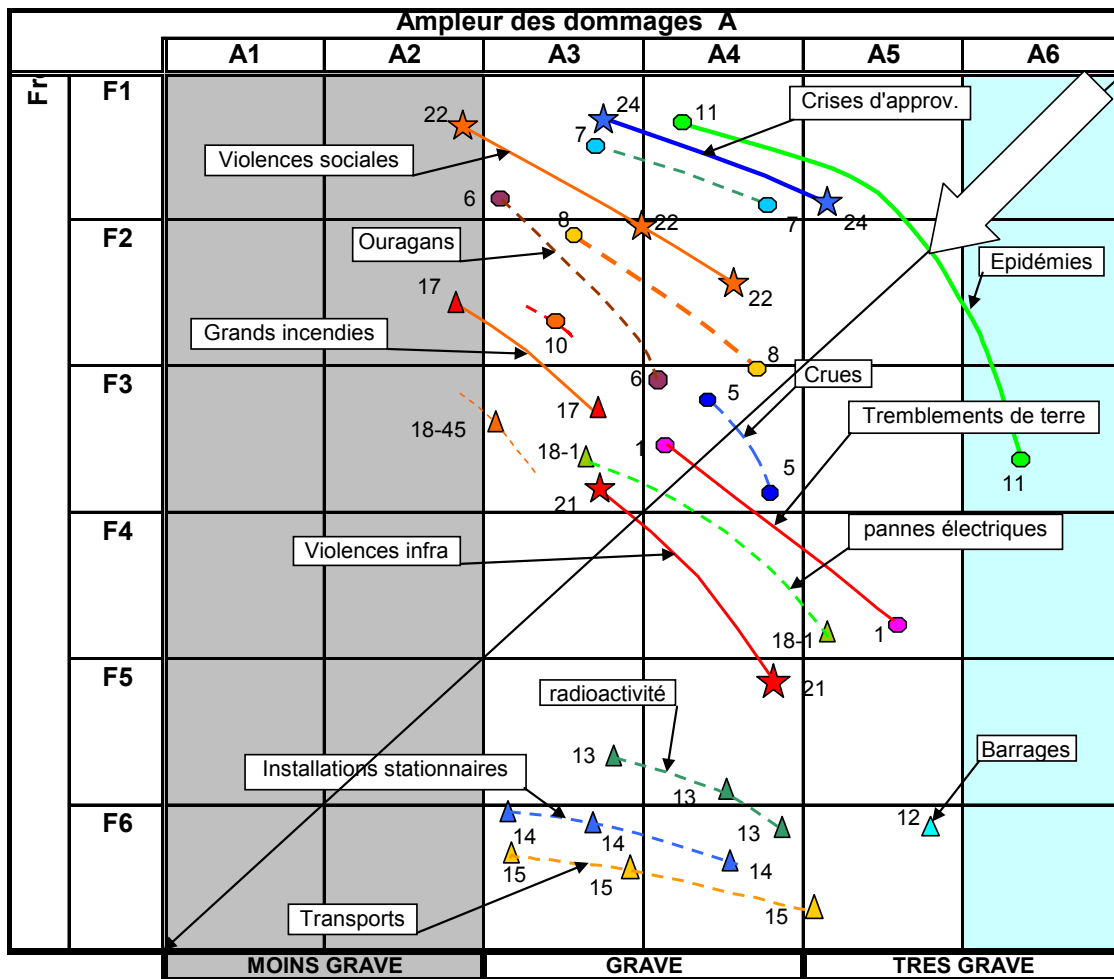
Flux migratoires
Violences infraguerrières
Crises d'approvisionnement

Pour chacun de ces dangers, des scénarios ont été établis, en fonction de la fréquence d'occurrence et de l'ampleur des dommages. Il s'est généralement agi de deux scénarios, l'un représentant un cas de moyenne importance, l'autre un cas de grande importance, voire parfois le pire des cas (worst case).

2. Le résultat final : la matrice globale des risques

La matrice globale des risques présente de manière graphique la synthèse de l'analyse globale des risques pour le canton de Fribourg. Il s'agit d'un tableau avec pour échelle horizontale l'ampleur des dommages (valeur croissante de gauche à droite) et pour échelle verticale la fréquence d'occurrence, celle-ci étant décroissante de bas en haut. A titre d'exemple, tout en haut de l'échelle, la graduation F1 indique que l'événement peut se produire une fois par 50 à 100 ans, alors que pour la graduation juste en dessous F2, l'événement peut se produire une fois par 100 à 500 ans.

Chaque scénario peut être représenté par un point sur la matrice globale des risques, défini par les coordonnées respectivement horizontale = valeur de l'ampleur des dommages (moyenne des indicateurs) et verticale = probabilité d'occurrence. Les dangers étant, en général, illustrés par 2 scénarii de moyenne et grande importance, on obtient pour chaque danger une courbe des risques passant par ces 2 points, représentée sur la matrice ci-dessous. Cette représentation graphique permet de faire apparaître quels sont les risques les plus importants de catastrophes ou de situations d'urgence pour le canton de Fribourg. La lecture de l'importance pour le canton des différents dangers et de leurs risques se fait en suivant la flèche indiquée sur le graphique, placée sur la diagonale depuis l'angle supérieur droit à l'angle inférieur gauche. Ainsi les risques les plus élevés selon l'analyse de mars 2005 sont représentés par le danger d'épidémies.



- | | | | |
|----|-------------------------------|-------|-----------------------------|
| 1 | Tremblements de terre | 14 | Installations stationnaires |
| 5 | Crues | 15 | Transports |
| 6 | Ouragans | 17 | Grands incendies |
| 7 | Vagues de froid | 18-1 | Pannes de réseau électrique |
| 8 | Vagues de chaleur | 18-45 | Rupture infra d'information |
| 10 | Epizooties | 21 | Violences infraguerrières |
| 11 | Epidémies | 22 | Violences sociales |
| 12 | Barrages | 24 | Crises d'approvisionnement |
| 13 | Elévation de la radioactivité | | |

- Dangers naturels
- △ Dangers techniques
- ★ Dangers de société

La lecture de la matrice valable en mars 2005 indique que les risques les plus importants concernent la pandémie de grippe aviaire, puis les risques sur l'approvisionnement énergétique, suivis de ceux concernant les violences sociales.

Il faut garder à l'esprit que les risques évoluent dans le temps. Ce qui est vrai aujourd'hui ne l'est plus forcément dans 10 ans, ou même avant. Il faut donc prendre garde d'actualiser l'analyse des risques et la matrice représentative, chaque fois qu'un changement significatif se produit soit pour un des dangers pris en compte, soit par l'apparition d'un nouveau danger.